



ᓄᑦᑕᑦᑕᑦᑕ ᓄᑦᑕᑦᑕᑦᑕ
ᓄᑦᑕᑦᑕᑦᑕ

NUTAQQANUT INULRAMIRNULLU
UQAGTIKHAANIK

REPRÉSENTANT DE
L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

REPRESENTATIVE FOR
CHILDREN AND YOUTH

C.P. 488, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0 | 867 975-5090 (1 855 449-8118) | contact@rcynu.ca | www.rcynu.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Date : 18 novembre 2016

La représentante de l'enfance et de la jeunesse souligne la Journée nationale de l'enfant

Participation au Parlement des jeunes, dévoilement des gagnants du concours annuel sur les droits de l'enfant

Iqaluit, Nunavut La représentante de l'enfance et de la jeunesse du Nunavut rendra hommage à la Journée nationale de l'enfant en participant au Parlement des jeunes, tenu tous les deux ans à l'Assemblée législative. La Journée nationale de l'enfant, célébrée annuellement le 20 novembre, commémore la ratification de la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies. Cette année marque le 25^e anniversaire de la signature de ce traité international par le Canada.

« Le Canada a signé la convention en 1991, engageant nos gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à assumer les responsabilités légales qui y sont prévues. Mais les gouvernements ont encore beaucoup à faire pour garantir à tous les enfants du Canada la jouissance des droits qui leur sont reconnus », a déclaré Sherry McNeil-Mulak, représentante de l'enfance et de la jeunesse du Nunavut.

Pour marquer l'événement cette année, la représentante participera au Parlement des jeunes de l'Assemblée législative, qui sera télévisé. Elle répondra aux questions des jeunes parlementaires le 24 novembre 2016, à compter de 13 h 30, HNE. Les jeunes pourront également visiter le Bureau du REJ pour rencontrer l'équipe et en apprendre davantage sur le Bureau.

« C'est un honneur pour moi que de participer à cet événement jeunesse. L'un des droits que défend notre Bureau est énoncé à l'article 12 de la Convention, qui reconnaît aux enfants le droit de participer aux décisions les concernant. Le respect de ce droit encourage les enfants à

devenir des citoyens actifs et efficaces, et améliore la prise de décision grâce à leur perspective souvent bien particulière. »

Le Bureau du REJ annoncera également à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant les gagnants de son concours annuel « Votre récit, votre voix ». Le concours de 2016 était ouvert aux classes des écoles publiques du Nunavut et avait pour thème le droit de l'enfant à la participation. Les gagnants de cette année sont :

- Maternelle à la 3^e année : classe de 3^e année, Gjoa Haven – « Faites entendre nos voix »
- 4^e à la 7^e année : classe de 5^e année, Gjoa Haven – « Les droits des enfants »
- 8^e à la 12^e année : classe de 8^e année B, Arviat – « Aucun enfant laissé pour compte »

Dans l'esprit du droit de l'enfant à la participation, les classes décideront conjointement avec le Bureau du REJ du prix que chacune recevra.

Au sujet du Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse : Le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse est un organisme indépendant de défense des droits des enfants et des jeunes, qui veille à ce que le gouvernement du Nunavut respecte et protège les droits et les intérêts des jeunes Nunavummiut. Pour en savoir plus sur le Bureau, visitez le site www.rcynu.ca.

Renseignements :

Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse
N° sans frais : 1 855 449-8118 / 867 975-5090 à Iqaluit
contact@rcynu.ca
www.rcynu.ca

###